

**INFO EXPRESS >> COMPTE PERSONNEL DE FORMATION : QUEL CAP POUR 2016 ?****RECONVERSION & FORMATION**

Par Olivier Haquet , président de Adomlingua\*, centre de formation linguistique.

## Compte personnel de formation : quel cap pour 2016 ?

mercredi 20 janvier 2016, par **Chloé Goudenhooff**

**Le compte personnel de formation a été lancé il y a plus d'un an. Si le flou règne encore, l'outil commence à être de plus en plus utilisé. Par Olivier Haquet , président de Adomlingua\*, centre de formation linguistique.**

Depuis janvier 2015, le compte personnel de formation (CPF) remplace, comme accès prioritaire à la formation professionnelle pour tous, le droit individuel à la formation (DIF). Malgré une première année de transition très "poussive", il réussit désormais à s'imposer. En dépassant la barre des 60 000 dossiers financés par mois, le CPF regagne le niveau de l'ancien dispositif. Comment le faire évoluer sereinement en 2016 ?

Encore plus que le Dif, le CPF met le bénéficiaire au cœur de son parcours de formation. En effet, l'autorisation de l'employeur est nécessaire seulement si la formation se déroule sur le temps de travail. En revanche, hors du temps de travail l'aval de l'employeur n'est pas requis. Dans ce cas, le salarié peut faire sa demande en toute autonomie et obtenir directement le financement de la formation qu'il a choisie lui-même auprès de la caisse de son secteur (Opc).

Devenir "acteur" de sa formation

Cette "nouvelle liberté" est encadrée par le choix d'une formation éligible au CPF, donc disposant d'un code et aboutissant à une certification. N'oublions pas que la liste des formations a été

à un cours et aboutissant à une certification. Il est clair que la liste des formations a été grandement élargie depuis sa première version il y a un an et surtout que l'on y trouve désormais des formations plébiscitées par les actifs et en adéquation avec les besoins rencontrés en entreprise. Les langues et la bureautique notamment.

Un an après son lancement et d'après les chiffres de la DGEFP (Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle), seulement 10 % de la population active a créé un compte CPF sur le portail [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr). Notons au passage que les trois quarts des 200 000 dossiers validés en 2015 l'ont été pour des demandeurs d'emploi. Le retard pris par le dispositif CPF est explicable. Tout d'abord, les témoignages et les études révèlent un véritable déficit de communication institutionnelle sur le sujet en 2015. Déficit qui devrait être corrigé dans les prochains mois. Autre cause majeure : la complexité de la mise en œuvre du CPF.

### Bonus

En effet, le portail [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr) n'a pas été interconnecté, en temps et en heure, avec les autres acteurs du processus. Aussi, de nombreux services RH ne se sont pas encore complètement appropriés le dispositif malgré leur rôle primordial de conseiller auprès des salariés. L'intérêt du service RH de l'entreprise est pourtant prégnant. Il permet l'émergence de parcours de formation qui font converger le projet personnel du bénéficiaire et les enjeux économiques de l'entreprise.

Enfin le caractère certifiant des formations CPF a peut-être rebuté certains bénéficiaires (passage du Toeic ou du Bulats en langue par exemple). Pourtant la possibilité de se voir reconnaître son niveau à l'issue d'une formation ne peut être qu'un bonus qui d'ailleurs n'impacte pas considérablement le déroulé effectif de la formation. Libre à chacun ensuite de se prévaloir, ou pas, de cette validation désormais acquise !

### Se saisir de son destin professionnel

Mon expérience du CPF sur l'année 2015, en tant que responsable d'Adomlingua est que son succès passe par la coordination de 4 acteurs : le bénéficiaire, les RH, les organismes de formation et les caisses de financement. Les projets qui aboutissent sont ceux pour lesquels le bénéficiaire est correctement informé et accompagné tout au long de sa démarche. Ce soutien a été au cœur de notre activité quotidienne l'an passé. Et il le restera en 2016 ! Dans un contexte économique où tout change rapidement, à commencer par nos métiers, et où les évolutions sont internationales, le CPF est un formidable outil d'anticipation. Je pense, notamment, à cette assistante de direction qui, pour candidater à un poste, a besoin de converser en anglais. Ou encore à ce pilote de ligne souhaitant travailler pour une compagnie du Golfe. Le CPF est une porte ouverte vers des opportunités exceptionnelles, gardons le cap en 2016 pour concrétiser les initiatives de formations.

\* [www.adomlingua.fr](http://www.adomlingua.fr).



**Chloé Goudenhoof**  
Journaliste pour Rebondir